

*[Text]*

positions have been eliminated in the past three years as part of the phase-down of the Energy Program, 210 have, to date, been successfully re-deployed either within the department or elsewhere in the Public Service, and only 10 have been laid off, 6 at their own request. In addition, 76 have either retired or resigned from the Public Service, leaving 47 yet to be placed. The Incentives Administration in particular have attracted notice outside the department and are being considered by the Treasury Board Secretariat for inclusion in a "Best Practices" manual.

A period of declining budgets, staff reductions and consolidations of functions is not the best time to seek increased participation of under-represented groups. Nevertheless, some progress has been made by the department. During the past 18 months, in which 122 employees left the department as a result of work force adjustment, the representation of francophones at management level increased from 10.7% to 16.2%, while the representation of women in the same group went from 6.5% to 8.9%.

The various structural changes summarized above have been intended to keep the department as contemporary as possible in a rapidly changing environment. The measures decided upon in 1987-88 represent initiatives by departmental management, although the Treasury Board Secretariat has been consulted informally from time to time. Because the various steps initiated made major claims on the time of departmental management, it was concluded that EMR should now also seek to be in the first group of departments to conclude Increased Ministerial Authority and Accountability (IMAA) agreements with the Treasury Board. The point is now in sight, however, where an IMAA accord could be a useful next step. The department has provisional plans to initiate discussions with the Treasury Board Secretariat in the summer of 1988.

The foregoing summary is intended to provide the Public Accounts Committee with a sense of the overall management of the department, which I understand to be one of the principal objectives of the committee's hearings. Departmental management regards the Auditor General's findings as balanced and generally accurate and we believe the initiatives I have described address his concerns. The department will actively pursue his recommendations in the current fiscal year and intends in particular to effect further improvements in its reporting to Parliament in Part III of the Estimates.

*[Translation]*

les 343 personnes employées pour une période indéterminée dont le poste a été éliminé dans le cadre de la rationalisation du Programme de l'énergie, 210 ont été affectées soit au ministère, soit ailleurs dans la Fonction publique. Seulement 10 personnes ont été mises en disponibilité, dont six à leur propre demande. De plus, 76 ont ou bien pris leur retraite, ou bien quitté la Fonction publique. Il ne reste donc plus que 47 employés à placer. Les mesures spéciales adoptées pour l'élimination progressive de l'administration des mesures d'encouragement du secteur pétrolier en particulier ont attiré l'attention à l'extérieur du ministère, et le secrétariat du Conseil du Trésor examine actuellement la possibilité de les inclure dans un manuel «d'excellence en gestion».

Ce n'est évidemment pas en période de compressions budgétaires, de réductions des effectifs et de regroupement des fonctions qu'il convient de viser une participation accrue des groupes sous-représentés. Le ministère a néanmoins connu progrès dans ce domaine. Au cours des 18 derniers mois, le niveau de représentation des francophones au niveau de la gestion est passé de 10,7 p. 100 à 16,2 p. 100, tandis que le pourcentage de femmes dans cette même catégorie d'emploi est passée de 6,5 p. 100 à 8,9 p. 100. Au cours de cette même période, 122 employés ont quitté le ministère à la suite de réaménagements des effectifs.

Les divers changements structureux résumés ci-dessus ont eu pour but de maintenir le ministère au diapason de la situation dans un contexte en évolution rapide. Les mesures choisies en 1987-1988 représentent des initiatives de la direction du ministère bien que le Conseil du Trésor ait été consulté non officiellement de temps à autre. Puisque le ministère a dû consacrer beaucoup de temps à la réalisation de ces étapes, il a été décidé que EMR ne devrait pas également chercher à figurer parmi les premiers ministères à conclure avec le Conseil du Trésor des ententes sur l'Accroissement des pouvoirs et des responsabilités ministériels (APRM). Nous entrevoyons cependant le moment où, comme prochaine étape, il serait utile de passer une telle entente. Le ministère a élaboré des plans provisoires lui permettant d'entamer des discussions avec le secrétariat du Conseil du Trésor à l'été 1988.

Le résumé susmentionné vise à fournir au Comité des comptes publics une vue d'ensemble de la gestion du ministère, ce qui me semble être l'un des principaux buts de ces audiences. La direction du ministère considère les conclusions du rapport du vérificateur général sensées et, dans l'ensemble justes. Elle croit bien que les mesures décrites précédemment permettront de résoudre les problèmes. Le ministère entend mettre en oeuvre ses recommandations au cours de la prochaine année financière. Il compte, plus particulièrement, améliorer davantage sa façon de rendre compte au Parlement par le biais de la Partie III du Budget des dépenses.